

Barème des Honoraires

TRANSACTION

Entre en vigueur au 23/10/20

Prix*

Montant des honoraires**

Jusqu'à 50 000 € inclus

Forfait de 3 500 € TTC

Supérieur à 50 000 € et
jusqu'à 100 000 € inclus

Forfait de 6 000 € TTC

Supérieur à 100 000 € et
jusqu'à 160 000 € inclus

Forfait de 8 000 € TTC

Supérieur à 160 000 € et
jusqu'à 400 000 € inclus

5 % TTC calculée sur
le prix de la vente

Supérieur à 400 000 € et
jusqu'à 600 000 € inclus

4,5 % TTC calculée sur
le prix de la vente

Supérieur à 600 000 €

4 % TTC calculée sur
le prix de la vente

En l'absence de vente, aucune rémunération n'est due.

*Prix de vente consentie net vendeur

**TTC à la charge acquéreur

SARL DOMILY au capital 1000€. Siren n°884 914 052.

Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 3301 2020 000 045 309 délivrée par la Cci de Bordeaux.

Garantie financière : ALLIANZ IARD - 1 Cours Michelet 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX.

N° TVA intracommunautaire FR93884914052 - Agent immobilier - Code NAF 6831Z